

Nouvelles Brèves

— votre bulletin d'informations municipales —

Sommaire

**Du nouveau sur la
commune** 1

Dossier spécial 2
Élections



**Cérémonie de
citoyenneté** 3
Compte-rendu

Brèves 4

**Calendrier des
manifestations** 4

Agenda 4

MAIRIE D'ASPET
Place de la République
31 160 ASPET
Téléphone : 05 61 88 40 22
Télécopie : 05 61 88 44 03
Mail : mairie.aspet@wanadoo.fr
Web : www.mairie-aspnet.fr



Éditorial

Les 15 hommes et femmes que vous avez désignés pour siéger au sein du Conseil municipal d'Aspet ont voulu, après avoir échangé et débattu sur les valeurs et les convictions qui les fédèrent, vous donner un gage de la qualité et du sérieux qu'ils mettront dans leur engagement pour notre cité. Conformément à des valeurs d'égalité des droits, de liberté et de respect de l'opinion de l'autre, de solidarité, d'humanité et de respect de la planète terre, nous nous engageons à continuer à faire vivre cette belle ville d'Aspet.

Certes, les élus sont des bâtisseurs de patrimoine mais nous voulons être aussi des bâtisseurs d'espoir, de respect, et nous voulons continuer à nous battre pour les générations futures, pour vos enfants, petits-enfants, pour vos familles.

Élus par nos concitoyens pour porter des projets d'aménagement et de développement de nos territoires, nous revendiquons notre liberté et, à l'aube des changements d'organisation prévus par l'acte III de la décentralisation, nous ne voulons pas devenir de simples exécutants de projets décidés sans nous. Nous voulons que soit reconnu le rôle efficace de la commune dans la cohésion sociale et territoriale de notre pays et de la République.

Je ne résiste pas au plaisir de citer Pierre Mendès-France : « La République doit se construire sans cesse car nous la concevons éternellement révolutionnaire, à l'encontre de l'inégalité, de l'oppression, de la misère, de la routine, des préjugés, éternellement inachevée tant qu'il restera des progrès à accomplir. »

Chers administrés, nous ferons le possible et peut-être même, après tout, l'impossible pour que vous viviez heureux à Aspet.

Josette Sarradet, Maire d'Aspet

Un nouvel ASVP



Depuis le 1er février 2014, Michel Castan est le nouvel ASVP (Agent de surveillance de la voie publique) de la commune.

Après un CAP d'horticulture et un BEP agricole, il est recruté en 2006 par la mairie d'Aspet en Contrat d'Aide à l'Emploi pour travailler aux espaces verts. Il est titularisé en 2010 en tant que responsable du service Espaces verts et ob-

tient l'examen d'adjoint technique de 1^{re} classe en 2013.

La réorganisation des services techniques et administratifs au sein de la mairie en début d'année lui permet de passer son assermentation au tribunal de Saint-Gaudens, afin de devenir Agent de surveillance de la voie publique.

Il s'occupe aussi de placer les commerçants sur le marché et de la surveillance du stationnement. Il participe à la commission des marchés tous les trimestres (attribution des places suivant les demandes et règlement des litiges).

En parallèle, Michel continue son travail au sein des espaces verts : fleurissement et entretien des espaces verts et des cimetières.

Il apprécie ses nouvelles fonctions ainsi que la bonne entente avec les commerçants, et il a choisi de privilégier l'action préventive plutôt que répressive.

La nouvelle municipalité



Josette Sarradet

Maire

Conseiller communautaire
Commissions : finances, personnel, urbanisme/PLU, marchés publics
Délégations : CCAS, CC3V, SIVOM, SIEA, SICASMIR, SMEA



Jean-Yvon Masse

1^{er} adjoint

Commissions : finances, personnel, urbanisme/PLU, marchés publics, commerce/artisanat/agriculture, marchés, sécurité
Délégation : SIVOM



Louis Barès

2^e adjoint

Conseiller communautaire
Commissions : travaux/voirie, urbanisme/PLU, culture/communication/multimédia/bibliothèque, marchés publics, forêt/agenda 21
Délégations : SDEHG, CC3V, SIEA, SMEA



Jean Ribet

3^e adjoint

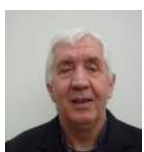
Commissions : culture/communication/multimédia/bibliothèque, manifestations/sports/associations, commerce/artisanat/agriculture, marchés
Délégations : Ecole Germaine Barès, S. de Télécommunication de la Vallée du Ger



Patrick Barès

4^e adjoint

Conseiller communautaire
Commissions : personnel, travaux/voirie, travaux en régie, marchés publics
Délégations : CC3V, SIVOM



Guy Dencausse

Conseiller délégué

Commissions : urbanisme/PLU, manifestations/sports/associations, forêt/agenda 21, marchés
Délégations : SICASMIR, SMEPE



Jean-Sébastien Billaud

Conseiller communautaire
Commission : urbanisme/PLU, marchés publics
Délégations : SDEHG, CC3V



Éliane Changeux

Commissions : culture/communication/multimédia/bibliothèque
Délégations : CCAS, Ecole Germaine Barès, Collège Armand Latour, SICASMIR



Clotilde Collier

Commissions : commerce/artisanat/agriculture, forêt/agenda 21
Délégations : CCAS, SMEPE



Fernand Daraux

Commissions : travaux/voirie, urbanisme/PLU, marchés publics, commerce/artisanat/agriculture, forêt/agenda 21
Délégations : SIEA, S. de Télécommunication de la Vallée du Ger, SMEA, correspondant Défense



Stéphane Duron

Conseiller communautaire
Commissions : finances, culture/communication/multimédia/bibliothèque, manifestations/sports/associations
Délégations : CCAS, Ecole Germaine Barès, Collège Armand Latour, CC3V, S. de Télécommunication de la Vallée du Ger



Paul Lastécouères

Commissions : personnel, travaux en régie
Délégations : CCAS, S. de Télécommunication de la Vallée du Ger



François Raoul

Commissions : Travaux en régie, manifestations/sports/associations, marchés



Muriel Saget

Commissions : finances, culture/communication/multimédia/bibliothèque
Délégations : CCAS, Ecole Germaine Barès, Institut Albert Curvale, SIVOM, SICASMIR, SITPA



Serge Vasseur

Commissions : travaux en régie, manifestations/sports/associations, sécurité
Délégations : Institut Albert Curvale, SIEA

La séance publique de l'élection du maire et des adjoints



L'élection des 15 conseillers municipaux ayant été satisfaite lors du 1^{er} tour, le 23 mars, il restait à procéder à l'élection du maire et des adjoints.

Cette élection, publique mais à bulletin secret et à la majorité absolue, doit avoir lieu au plus tôt le vendredi suivant le tour de scrutin à l'issue duquel le conseil municipal a été élu au complet, et au plus tard le dimanche suivant.

C'est donc le samedi 29 mars, à 10 heures, qu'avait été convoqué par le maire sortant, Josette Sarradet, le conseil municipal au complet. Et c'est le doyen d'âge des conseillers élus, Fernand Daraux, qui, de droit, était le président de séance.

Devant une salle du conseil bondée qui ne pouvait contenir toutes les Aspétoises et les Aspétois présents, dans un

fond de murmures où l'on percevait l'intérêt, la fébrilité et la solennité de l'instant, Fernand Daraux demanda qui se portait candidat au poste de maire de la ville. Sans surprise, c'est celle qui conduisait la liste élue, seule Josette Sarradet posa sa candidature. Chacun des 15 conseillers s'en fut alors à tour de rôle dans un des deux isoloirs constitués par le bureau du maire et celui de la secrétaire principale, adjacents à la salle du conseil, pour ensuite déposer son bulletin dans l'urne transparente. Le dépouillement, effectué par deux conseillers, Louis Barés et Stéphane Duron, eut lieu immédiatement après, devant l'assistance. Et avec 15 voix sur 15, Josette Sarradet fut déclarée, sous les applaudissements, élue maire d'Aspet.

Le processus se répéta ensuite pour l'élection des adjoints. Se présenta au poste de premier adjoint, Jean-Yvon Masse. Il recueillit 14 voix, 1 voix allant à Louis Barès.

Le deuxième adjoint à se présenter à ce poste fut Louis Barès. Élu à l'unanimité. Le troisième adjoint qui se présenta, Jean Ribet, fut élu également à l'unanimité. Et après que Madame le Maire a demandé qui se présentait au poste de quatrième adjoint, c'est Patrick Barés qui fut élu de la même manière, à l'unanimité.

Un poste restait à pourvoir. Celui de conseiller délégué. C'est Guy Dencausse qui s'est proposé et a été élu, faisant le plein des 15 voix.

Madame le Maire remercia les conseillers de lui avoir renouvelé leur confiance, l'assistance, de sa présence, et la population en général pour l'avoir reconduite au poste de premier édile de la cité.

C'est autour d'un apéritif festif que les Aspétois furent conviés à la salle de vote, apéritif qui réunit de très nombreux participants, heureux d'avoir une équipe municipale prête à se dévouer pour le bien commun.

Cérémonie de citoyenneté

Jeudi 6 mars a eu lieu une cérémonie de citoyenneté à la mairie d'Aspet. Cette cérémonie, destinée aux jeunes inscrits sur la liste électorale dans l'année, constitue pour eux un temps d'accueil dans la citoyenneté.

Après un discours de Jean Ribet, conseiller municipal, sur les droits et les devoirs du citoyen, leur carte électorale ainsi que le livret du citoyen ont été remis aux jeunes gens présents. La cérémonie s'est achevée autour du verre de l'amitié.

Sont donc inscrits comme nouveaux électeurs : Agnès Baccichet, Sylvain Ruau, Julien Thouault, Vincent Rousselle, Christelle Choquart, Kévin Viven, Laura Demonty, Lou Duron, Maxime Aggoun, Fanny Masse, Marie Armani, Jacques Thines, Tiffany Louis et Kelly Daffos.



La remise du diplôme aux nouveaux électeurs

**Naissances**

- Charlyne Le Goff née le 8 janvier
- Justine Cotillon née le 24 mars

Mariages

- Amar Bouab et Nathalie Rives le 11 janvier
- François Lagleize et Danièle Cazalbon le 22 mars

Décès

- Marc Lorey le 19 décembre
- Maurice Quatreveux le 12 février
- Suzanne Bouigue le 19 février

BRÈVES**Foire bio à Arbas**

Dimanche 11 mai l'association La Sève organise une foire bio à Arbas. Des produits naturels et biologiques vous y seront proposés avec une part belle faite aux producteurs de la région afin d'encourager les initiatives locales. Ni l'aspect pédagogique ni l'aspect festif ne seront oubliés puisque des conférences auront lieu toutes les heures ainsi que des concerts, tout cela proposé gratuitement.

Transport à la demande : modification de l'arrêt

Depuis le 1^{er} février 2014, un nouvel arrêt remplace l'arrêt au centre-village pour les services du mercredi et du samedi. L'arrêt qui était situé devant la maison de la presse ne permettait pas de faire descendre et monter les usagers en toute sécurité dans le véhicule des taxis Baylac. Le nouvel arrêt est situé place Joseph Ruau, côté rue Armand Latour, à proximité immédiate des bancs afin d'attendre le véhicule. Un arrêté de stationnement a été pris par la commune en ce sens. Un panneau d'interdiction de stationnement à tout autre véhicule que ceux du TAD les jours de fonctionnement du service a été mis en place.

Mars

19 cérémonie commémorative du 52^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

Avril

4 réunion sur les rythmes scolaires
11 Conseil Municipal
17 Conseil d'administration du collège
25 Conseil Municipal
26 ouverture du camping
26 début des vacances scolaires

Mai

1^{er} cérémonie de présentation de la Vierge Noire restaurée à Miègecoste

12 fin des vacances scolaires
25 élections européennes

**Numéros utiles**

Pompiers	18
S.A.M.U.	15
Gendarmerie	05 61 88 40 17
CC3V	05 61 94 86 50
Déchetterie	05 61 79 59 47
S.Eaux (Girosp, Gouillou)	05 61 88 56 64
S.Eaux (Aspet et autres)	05 62 00 72 80
Camping	05 61 88 51 55
Bibliothèque	05 61 88 52 55
Centre de loisirs	06 72 59 88 26
Trésor public	05 61 88 40 51

Médiathèque municipale : changement des documents

Le changement des documents a eu lieu à la médiathèque d'Aspet courant mars : 1200 livres adultes et jeunesse et environ 80 DVD ont été renouvelés. Venez découvrir nos nouveautés et n'hésitez pas à faire vos suggestions.

Cartes d'identité

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité délivrées aux personnes majeures est passée à 15 ans. Cet allongement de 5 ans concerne les nouvelles cartes d'identité délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 et les cartes d'identité délivrées entre le 2 janvier 2014 et le 31 décembre 2013. Cette prolongation ne concerne pas les cartes nationales d'identité délivrées aux mineurs qui restent toujours valables 10 ans.

Urbanisme

Par décret du 27 février 2014, de nouvelles règles concernant les déclarations d'urbanisme sont applicables au 1^{er} avril 2014. Ce nouveau décret précise la définition de l'emprise au sol, redéfinit

les démarches à entreprendre pour la transformation d'un garage en pièce à vivre, dispense de formalités certains travaux de ravalement de façade et apporte un nouveau régime applicable aux fosses nécessaires aux activités agricoles.

Pour plus de renseignements consulter le site www.légifrance.gouv.fr ou www.urbinfos.fr

Vous pouvez aussi prendre rendez-vous à la mairie avec Thierry Gracia pour toutes demandes concernant l'urbanisme.

Aspet Animation

L'association Aspet Animation vient d'organiser son dernier thé dansant de la saison avec cette fois-ci encore un joli succès. La moyenne des entrées s'est établie entre 80 et 90 participants pour chaque thé dansant. Le prochaine saison débutera le dimanche 12 octobre 2014. En attendant, d'autres manifestations organisées par Aspet Animation sont prévues pour la saison estivale (voir calendrier des manifestations).

Affouage

Inscriptions et affichage en mairie.

Calendrier des manifestations

jeudi 8 mai : cérémonie commémorative au Monument aux Morts suivie d'un verre de l'amitié offert par la commune et Florales organisées par l'ACAPLA (Association des commerçants, artisans et professions libérales d'Aspet) dans le centre-bourg

dimanche 18 mai : vide-grenier dans les rues du centre-bourg organisé par l'asso. Aspet Animation

lundi 19 mai : rencontre avec Elisa Géhin, auteur invitée dans le cadre d'une résidence de territoire pour la Halte Nomade, festival du livre jeunesse

dimanche 8 juin : journée médiévale dans toute la ville organisée par l'ACAPLA

samedi 21 juin : fête de la musique exceptionnelle organisée par la commune. Toute la journée, à partir de 10h30, se produiront plusieurs groupes de musique dans divers lieux du centre-bourg.

dimanche 22 juin : rassemblement des anciens joueurs d'Aspet XIII au Bois Perché. Inscription au repas : contacter Jean-Yvon Masse au 06 15 46 03 65.

samedi 12 juillet : 17h ouverture du festival Aspet s'expose 2014. Déambulation en musique avec la fanfare colombienne Garabato dans les rues d'Aspet, suivie d'un apéritif-concert offert par la Mairie.